



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, que :

Le conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles aura à statuer sur une demande d'usage conditionnel concernant l'immeuble situé au 585, chemin des Islets lors de la séance ordinaire qui aura lieu le lundi **10 juin 2024 à 19h30** et qui se tiendra au Centre culturel sis au 145 rue de l'Aréna à Trois-Pistoles.

Objet : Permettre la location court terme d'un chalet, au 585, chemin des Islets

La demande vise à autoriser l'offre de location en établissement d'hébergement touristique général de type résidence de tourisme au 585, chemin des Islets malgré que l'installation septique conforme a été installée avant 2008 conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.L.R.Q. Q-2, r.22).

Toute personne désirant s'opposer à la demande d'usage conditionnel de cet immeuble doit le faire par écrit, en motivant les raisons de celle-ci ou en se présentant à la séance du conseil municipal le 10 juin prochain.

Pour toute information, vous pouvez joindre la greffière par courriel à greffe@ville-trois-pistoles.ca ou par téléphone au (418) 851-1995, poste 4226.

Donné à Trois-Pistoles, ce 17^e jour de mai 2024.

Original signé

Catherine Fiset, LL. B.
Greffière